

JANSENS (*Gérard-Aimé*) (Ostende-?, 2.3.1859-Ndoruma, 19.3.1895), Fils de Willibal et Aimé Janssens et de Thérèse De Corte.

Lieutenant au 14^e de ligne, il partit pour l'Afrique le 6 octobre 1892, comme capitaine de la Force publique. Arrivé au Congo, il fut désigné pour l'expédition du Haut-Uele. Nous le trouvons successivement à Dungu, puis, en février 1894, en qualité de premier chef de poste de Bowili (chefferie actuelle de Boemi, rive Nord du Bomokandi, au confluent de la Kilima). Fin mars, il y est remplacé par Dulieu, car il est appelé à Semio, où il est chargé de fonder un poste chez Ndoruma. Il avait été décidé, en effet, d'établir en amont de Semio deux nouveaux postes pour servir de bases à l'expédition Ubangi-Bomu qui allait opérer la reconnaissance et l'occupation du Soudan. Ces deux postes étaient Mopoie et Ndoruma. Tandis que Mopoie était confié à Van Holsbeek, Ndoruma était destiné à Janssens. Les relations entre les deux chefs azande et leurs résidents respectifs semblaient empreintes d'une entière confiance.

Mopoie voyait dans l'établissement chez lui d'un Européen une garantie contre l'hostilité toujours possible de Semio; Ndoruma y trouvait un gage de sécurité contre les bandes nubiennes et son oncle Yembio. Cependant, le grand souci qu'avaient toujours inspiré à Ndoruma ses relations avec les traitants du Bahr-el-Ghazal et certains agents du Gouvernement égyptien était de se procurer armes et munitions, en vue de parer à une agression toujours possible de la part de l'« étranger ». Le souvenir de ses luttes contre les bandes d'Abou-Gouroun, Hassaballa et Kutchuk Ali en décembre 1870, celui de sa captivité à Wau, en répression de faits mal définis, que lui reprochaient les fonctionnaires égyptiens, étaient mieux ancrés dans sa mentalité de vongara ombrageux que la confiance dans ses relations avec un Européen nouveau-venu, dont la présence pourrait bien n'être pas plus stable que celle d'un Gessi, par exemple, qui l'avait protégé, ou d'un Junker, qui, en maintes occasions, s'était offert à servir d'intermédiaire entre lui et le gouverneur du Bahr-el-Ghazal.

Mais en 1894, Ndoruma était depuis plus de dix ans abandonné à lui-même. Il augurait du nouvel étranger comme il avait jugé des autres : « Ils n'ont fait que passer. Il est donc bon de ne compter que sur ses propres forces. »

Vers la fin de 1894, on reçut avis à la résidence générale de Semio que le traité franco-congolais du 14 août 1894 forçait l'Etat Indépendant à abandonner les territoires soudanais. En conséquence, on crut nécessaire, pour porter tout l'effort de l'occupation au Sud du Bomu, de supprimer des postes tels que Ndoruma, dont l'utilité immédiate n'avait été que d'être, éventuellement, une base d'opérations vers le Bahr-el-Ghazal. Van Holsbeek reçut mis-

sion, avant que fût levé le poste de Mopoie, de porter à Janssens, à Ndoruma, l'ordre de se replier sur Semio.

En janvier 1895, Van Holsbeek, avec quelques soldats d'escorte et aussi des porteurs que lui avait fournis Mopoie, pour aider à l'évacuation de Ndoruma, quitta sa résidence. La veille du départ, Mopoie, songeant aux dangers qui lui réserverait peut-être l'évacuation des postes du Haut-Bomu, et soupçonnant chez Ndoruma des intentions que l'histoire de ce dernier, mieux connue de lui que des Européens, semblait justifier, dit à Van Holsbeek : « Je vous conseille de ne pas vous rendre en personne au poste de l'Uere. Ndoruma ne cherche qu'à augmenter son armement. Pour y arriver, tous les moyens lui paraîtront bons. Quand vous aurez quitté la station, il vous attaquera pour s'emparer de vos fusils et de vos munitions. » Van Holsbeek avait ordre de rejoindre Janssens. Il crut ne pouvoir en différer l'exécution et prit la route de Ndoruma. Fin janvier 1895, il arrivait à Ndoruma et remettait à Janssens l'ordre de lever la station. Jugeant que le nombre des porteurs fournis par Mopoie était insuffisant pour évacuer les munitions, les bagages, les marchandises, Janssens envoya un sergent noir au village de Ndoruma pour inviter le chef à se rendre à la résidence. Il avait évidemment l'intention de lui annoncer l'évacuation du poste et de lui demander un supplément de porteurs. D'après les indigènes interrogés en 1912 par Hutereau, le sergent s'acquitta en ces termes de sa mission : « Le Capitaine t'appelle au poste, mais je te conseille de ne pas y aller; je crois qu'il veut se saisir de toi... » A cette étrange communication, Ndoruma aurait répondu : « Dis au Capitaine que je ne puis me rendre au poste, mais que je lui fais remettre les cinq pointes d'ivoire et les deux paniers de poules que voici. »

Le lendemain, Janssens renvoya à Ndoruma le même sergent, insistant pour que le chef se rendît au poste européen. Le chef répondit au sergent : « Pourquoi m'y rendrais-je ? Tu m'as dit toi-même que si j'y allais, je serais arrêté. Je n'y vais donc pas. »

Le sergent ne rapporta à Janssens que les derniers mots de la réponse. Deux jours se passèrent dans l'attente d'un revirement de la part de Ndoruma. Puis, Van Holsbeek se rendit en personne au village du chef. Il trouva les cases abandonnées. En même temps, le bruit se répandait dans la chefferie que Ndoruma, menacé par les Européens, avait quitté sa résidence. De toutes parts, les indigènes s'armaient et déjà se dirigeaient vers le village de leur chef. Au retour de Van Holsbeek, Janssens décida de détruire les marchandises et les bagages qu'il ne pourrait évacuer faute de porteurs.

Le lendemain, la garnison de Ndoruma prenait la route de Mopoie. Van Holsbeek marchait en tête avec ses hommes. Le gros des soldats suivait avec les porteurs, les femmes et les enfants. Janssens fer-

maît la marche avec une partie de son propre contingent. La caravane traversa l'Uere (de rive Sud à rive Nord) en aval du sentier qui reliait la station à la résidence de Ndoruma. Arrivée au village Mozunga, l'avant-garde se heurta à quelques indigènes armés qui aussitôt se mirent à crier, lançant des appels dans toutes les directions. Soudain, un coup de

fusil partit du côté des indigènes; immédiatement, quelques décharges répondirent de notre côté. La caravane poursuivit sa marche le long du sentier, tandis que les indigènes accouraient de plus en plus nombreux, hurlant, tirant des coups de feu, lançant javelots et trombaches.

Aussi, la marche se ralentit, devient une épouvante : soldats, porteurs, femmes tombent. On ne peut songer à les relever, à les emporter. On marche ainsi depuis une heure, et déjà la caravane a dû quitter la route de Mopoie : elle dévie vers le Nord, refoulée de ce côté par les assaillants. Tout à coup, un assaut plus foudroyant s'abat sur la colonne, y fait une trouée. Janssens, à l'arrière, tombe, transpercé par une lance. Les porteurs, pris de panique, jettent leurs charges et bondissent dans la brousse. Les femmes et les enfants, éperdus, abandonnent le sentier. Tous ces malheureux tombent sous les coups des Azande. D'instinct, quelque soldats encore valides courent se rallier autour de Van Holsbeek. A l'arrière, Janssens, gisant sur le sentier, est achevé par les assaillants. La colonne étant coupée, Van Holsbeek ignore ce qui se passe à l'arrière. Les munitions s'épuisent. Constatant que la résistance faiblit, les Azande livrent de nouveaux assauts. Van Holsbeek tient toujours tête aux agresseurs. Vers le soir, il arrive à la Putuka, affluent du Biki. Là, épuisé par de longues heures de combat, sous un ciel de feu, il s'adosse à un arbre, entouré de huit hommes qui lui restent. A cet endroit, tous brûlent leurs dernières cartouches. Quand le dernier soldat ne fut plus qu'un cadavre, Van Holsbeek, immobilisé par une lance plantée dans la cuisse, avec son revolver d'ordonnance abattu à ses pieds deux Azande qui s'élançaient sur lui. Alors, il appuya le canon de son arme contre sa tempe et se fit sauter la cervelle. Il tomba près des corps des huit braves noirs, au centre d'un cercle de cadavres ennemis.

En 1896, Chaltin, dans une expédition punitive dirigée contre Ndoruma, devait venger le massacre de la colonne Janssens-Van Holsbeek.

17 septembre 1945.

P.-L. Lotar, O.P.

Lotar, P.-L., *Le massacre de la colonne Janssens-Van Holsbeek*, Bull. de l'Association des Vétérans coloniaux, mai 1933. — Lotar, P.-L., *Grande Chronique du Bomu, Mémoires de l'Inst. Royal Col. Belge*, 1940. — Lotar, P.-L., *Grande Chronique de l'Uele*, Ibid. — Hutereau, *Histoire des peuplades de l'Ubangi*, p. 203. — *A nos Héros coloniaux*, pp. 191, 208. — Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 212. — *Mouvement géogr.*, 1895, p. 202. — Chapaux, *Le Congo*, Rozec, Bruxelles, 1894, p. 633